

## Extrait du registre des délibérations

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DECOSET – SEANCE DU LUNDI 18 MARS 2024 A 14 H 30.

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, le Comité syndical a été à nouveau convoqué pour le lundi 18 mars à 14h30 et a pu valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

**Étaient présents** : M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE),

**Étaient excusés** : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE)

**Excusés ayant donné pouvoir** :

MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE) POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

**Étaient absents** : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

**Date de la convocation** : MERCREDI 13 MARS 2024

**Secrétaire de séance** : M. CHARPENTIER

### ***D2024-10 –Convention Boîte à Utiles : soutien au démarrage de l'activité d'une ressourcerie de biens électroniques et électriques (électroménager)***

Decoset, labellisé en 2015 « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », mène une politique soucieuse du respect de la hiérarchie des modes de traitement et a bénéficié d'un Contrat Déchets et Économie Circulaire avec l'ADEME entre 2017 et 2019. Decoset poursuit son action et s'est engagé dans la mise en œuvre d'une politique d'économie circulaire. A ce titre, il favorise notamment la réduction du tonnage de ses déchets encombrants voués à l'incinération et /ou à l'enfouissement, en le réorientant vers les filières de réemploi et de recyclage.

Le Syndicat entend ainsi poursuivre le développement du réemploi sur son territoire :

- En parallèle de la politique de promotion du réemploi et de l'insertion engagée par le Syndicat par le biais du marché d'exploitation de ses 13 déchèteries et de conventions signées avec les acteurs locaux du réemploi.
- Dans la continuité de l'action engagée avec La Glanerie sur les déchèteries toulousaines par Toulouse Métropole, action reprise par Decoset depuis le 1er janvier 2021.
- Dans la continuité des conventions d'aide au démarrage ou à la pérennisation de l'activité de différents acteurs du réemploi, accordée sous forme de subvention par Decoset

La Boîte à Utiles, association à but non lucratif, créée le 21 juillet 2021 travaille sur la prévention et la gestion des déchets, sur la sensibilisation à l'environnement. Située 10 impasse de la Préfecture

Assés de l'inspection en Préfecture  
031-253102636-20240318-D2024-10-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2024  
Date de réception préfecture : 25/03/2024

sur le territoire de Toulouse Métropole, elle a débuté son activité en 2022. Elle poursuit le développement de son activité avec l'aménagement et l'équipement d'un local pour son activité de Ressourcerie. Encore en phase de lancement, cette association a investi pour mettre en place une logistique interne permettant d'atteindre une production suffisante pour atteindre à terme l'équilibre financier visé. L'équilibre n'étant pas encore atteint, l'association a besoin d'un soutien financier pour couvrir une partie des frais de fonctionnement de la recyclerie.

Cette association, soutenue notamment par Toulouse Métropole, la Communauté de Communes du Frontonnais, l'ADEME, la commune de Bruguières et Decoset comporte 3 missions :

- Fournir des informations, solutions, des alternatives pour réduire la consommation des ressources terrestres liée aux usages de chacun et en faveur d'une consommation plus responsable ;
- Proposer des réponses aux besoins de réduction de l'empreinte environnementale,
- Apporter et promouvoir des solutions pour prolonger la durée d'usage des objets domestiques et pour valoriser au-delà de la fin de vie.

Dans le cadre de son action de développement du réemploi sur son territoire, il est proposé au Comité syndical que Decoset apporte un soutien financier à l'association la Boite à Utiles sous la forme d'une subvention d'aide au démarrage de son activité de ressourcerie de biens électroniques et électriques (électroménager).

Le montant de ce soutien à la pérennisation est de **5 000 euros**.

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention de subvention avec la Boîte à Utiles
- **DONNE POUVOIR** à M. le Président de signer la convention, ses avenants éventuels, et tous les actes et documents afférents
- **S'ENGAGER** à inscrire au budget les crédits nécessaires

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance  
M. CHARPENTIER



Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20240318-D2024-10-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2024  
Date de réception préfecture : 25/03/2024

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	1	1	2
Votants	1	1	2
Pouvoirs	1	0	2
<b>Total de voix</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
<b>Votes pour</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20240318-D2024-10-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2024  
Date de réception préfecture : 25/03/2024

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20240318-D2024-10-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2024  
Date de réception préfecture : 25/03/2024